

LE PROCESSUS DE LA RECONCILIATION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ET LA PERSISTANCE DE CONFLITS VIOLENTS A L'EST

MUKUNDA RAMAZANI Chrispin and NDASUMBWA NDAHE Benedict

Sciences sociales, Gestion et administration des projets, ISAM-Bukavu, RD Congo

Copyright © 2016 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: La RD Congo reste toujours un pays en conflits internes et externes. Ce spiral des conflits récurrents détruit l'organisation politique, sociale et économique de l'Est, ils vont jusqu'à affecter les rapports sociaux. Une seule voie reste, la voie de la réconciliation pour rétablir la cohésion Nationale. La manière par la quelle cette réconciliation a été expérimentée dans le processus de la paix témoigne toujours la persistance de conflits. Une telle situation résume qu'il est difficile de construire la paix et penser à un développement harmonieux. Car la RD Congo reste un pays fragile et les vraies motivations pour gérer la république dans le plan de la Justice, de la vérité, du pardon et de la réconciliation pour la paix durable reste hypothétique au risque d'éclatement des nouvelles violences.

KEYWORDS: Réconciliation, République Démocratique du Congo, Conflits, Violence.

1 INTRODUCTION

L'histoire du Congo, un pays vaste au cœur de l'Afrique apparaît dans les étapes vues comme théâtre et des convulsions contemporaines. Elle est comme une intelligence nouvelle d'une crise de maturation d'un pays qui demeure malgré tout, la pierre angulaire du décollage économique de l'ensemble, non seulement de pays de la région, mais aussi d'autres puissances mondiales. L'itinéraire du Congo post colonial avait le mérite de faire prendre conscience que l'indépendance était en réalité un processus et non un état événementiel et que celui-ci connaissait une progression à chaque étape de croissance de sens de responsabilité des acteurs politiques.

La démocratie en est un des évidences de ces moments. Sa quête si laborieuse est d'une importance capitale, car au-delà d'un simple éveil politique, elle conduit au tout dernier combat de la décolonisation. Certes, la maturation de la démocratisation s'est ouverte sous signe de la violence, une violence provoquée par le combat d'arrière garde d'un régime en décomposition mais suscitée également pour la rigueur des choix fondamentaux auxquels la nation se trouve acculée.

La RDC est un pays qui reste toujours en conflits internes et externes. Ces conflits récurrents détruisent l'organisation politique, sociale, économique de l'Est, ces conflits vont jusqu'à affecter les rapports sociaux. Le cas les plus illustratifs dont les massacres de Mutarule au Sud-Kivu et de Beni au Nord Kivu en 2015. Une seule voie reste la voie de la réconciliation pour rétablir la cohésion Nationale¹. Mais alors la question qui se pose tout autour de cette réflexion est celle de savoir : si on peut parler de la cohésion dans les pays post-conflit sans qu'il y ait la réconciliation individuelle ou interethnique ?. C'est ce contraste qui constitue le nœud de notre travail dont le processus de la réconciliation en RDC et l'analyse de la persistance de conflits violents à l'Est du Congo. Son objectif est d'analyser la perception de la population surtout intellectuelle sur le processus de la réconciliation qui a été expérimenté au pays. Il devra par la suite scruter la dynamique de cette spirale de

¹ La cohésion Nationale fait appel à d'autres notions sociologiques comme intégration sociale, socialisation des individus dans des valeurs bien partagées par une collectivité des personnes.

conflits en vue de faire éclater la corrélation possible entre les effets pervers et le respect et/ou la violation des droits humains.

En effet, comme on le sait, le conflit congolais s'est enlisé dans le temps, dans la durée. Dix-neuf ans ! et il continue. Ces foyers de tensions sont généralement localisés au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et en province orientale. Il a, en fait permis aux groupes armés ayant contrôlé différentes villes et localités de créer leur propre « droit » comme attribut de leur « totipotence ».²

Cependant, comme on le sait déjà avec F. GRUNEWALD, les acteurs de la violence devenus détenteurs du pouvoir, tentent d'établir un semblant de règles qui les arrangent et de l'appeler « droit ». C'est souvent, conclut-il en parodiant, sans doute Jean de la Fontaine : « Le droit du plus fort »³

Cette catégorie de droit, on s'en doute, contraste fort bien avec les droits humains, quotidiennement bafoués par les parties en conflits.

Dans la mesure où nous partons de l'hypothèse qui résulte de notre ferme conviction que la réconciliation véritable serait la piste idoine susceptible de consacrer la construction d'une paix stable, durable et de la cohésion nationale en RDC.

Nous tâcherons dans ce travail de retracer quelques épisodes sur le processus de paix en RDC. Un cheminement long et difficile par lequel les congolais sont passés pour réaliser leur réconciliation après les deux fameuses guerres de 1999 et 1998 jusqu'à l'accord global et inclusif du 17 décembre 2002 à Pretoria entre les belligérants l'un des premiers signes de la réconciliation.⁴

Une deuxième partie du travail abordera les questions relatives à la persistance des conflits violents à l'Est du Pays. Elle procédera par une analyse critique et une interprétation des données d'enquêtes sur la perception de conflits et de la paix à l'Est plus particulièrement au Sud-Kivu.

Ainsi, pour vérifier notre hypothèse et donc pour atteindre l'objet et l'explication de notre étude, la prospective et l'analyse des systèmes prônés par Yves BAREL⁵, Economiste, Historien, Philosophe et Epistémologue a été notre ligne directrice pour conduire la méthodologie de cette réflexion.

La complexité du domaine alors étudié exige la mise en œuvre d'une méthode qui soit une sorte de grille de lecture d'une réalité sociopolitique à la fois dense et diffuse.

2 QUELQUES EPISODES SUR LE PROCESSUS DE PAIX EN RDC.

2.1 LA LUTTE CONTRE LA DICTATURE DE LA DEUXIEME REPUBLIQUE DE JOSEPH DESIRE MOBUTU

Les causes qui sous-tendent les conflits sont multiples et diversifiées. Pour le Professeur LABANA cité par J. LUNANGA qui généralement focalise ses recherches sur les relations internationales (conflits entre Etats), trois causes sont à la base du déchirement du tissu relationnel entre et/ou au sein des Etats. Il s'agit de :

- a) Les causes politiques : lutte pour l'indépendance, la conquête d'un territoire, les revendications nationalistes, le partage de pouvoir, la chute d'un régime, l'implication des Etats voisins, etc. ;
- b) Les causes économiques : la conjoncture économique internationale, la démographie incontrôlable, la chute du niveau de vie, l'action des groupes d'intérêts privés, etc. ;

² J. LUNANGA W., *Géopolitique et conflits identitaires en République Démocratique du Congo, Kinshasa, éd. Compodor, 2009, p.25.*

³ *Idem, p.25.*

⁴ *Nous parlons de deux premières guerres car ce sont elles les plus connues par le peuple Congolais du fait : celle de 1996 par l'AFDL a déboulonné la dictature Mobutienne de 32 ans et celles de 1998 par la RDC a fait presse parce que s'est vite transformée en une guerre de toute l'Afrique en faisant intervenir les groupes armés venus de la Namibie, l'Afrique du Sud, Rwanda, Ouganda, Angola, Burundi et Zimbabwe.*

⁵ Yves BAREL, *Prospective et analyse du système in : « Travaux et recherches de prospective, Coll. Schéma général de l'aménagement de la France », n°14, février 1971, p.175.*

c) Les causes sociales : les problèmes ethniques, la question religieuse⁶, etc.

La dictature a pesé lourdement sur le peuple congolais. Le système de pouvoir mis en place cinq ans après l'indépendance va chuter le 24 novembre 1990 où son maître va piquer une crise et essuyer des larmes en public.

Une année après, le fameux discours de Mobutu qui prône le multipartisme au pays, un événement qui a marqué un nouveau tournant dans l'histoire politique du Congo.

L'ouverture de la Conférence Nationale Souveraine « CNS » en 1991, un acte perçu comme un pas vers un dialogue entre congolais et les autorités dans le but d'améliorer la gestion du pays.

La CNS a été identifiée comme une étape de prévention de conflits, car c'était la première fois depuis l'indépendance que les congolais se réunis pour une réflexion critique sur les grandes questions qui, à la longue, pouvait créer des tensions qui débouchèrent aux guerres.

A la grande surprise, ce processus n'a pas pu atteindre ses objectifs. Cette affaire a continué à assombrir le pays.

A en croire, l'historien I. NDAYWEL é NZIEM, Mobutu ne réalisait pas à suffisance, combien la conjoncture internationale avait changé depuis la fin de la guerre froide. Le Zaïre de Mobutu avait cessé d'être un enjeu majeur, une nouvelle politique américaine avait pris la relève qui faisait de lui le gendarme de la région⁷.

De l'autre côté, les opposants disaient qu'il n'y avait plus moyen de comprendre le système du pouvoir en place pour ce faire de concession. Car l'un d'entre eux s'écriait en disant : « classe dirigeante de la Société Zaïroise ; tu n'auras jamais de programme politique de redressement national acceptable ni convenable du bonheur de la multitude dont tu as un tel mépris au point de te conduire sur un sol comme dans un pays conquis auquel ne te lie aucun lien d'affection ». Dans cette logique, seul le processus révolutionnaire pouvait venir de bout. C'est ainsi que Laurent Désiré KABILA va soulever un mouvement « AFDL » armé contre le pouvoir de Mobutu.

Ce groupe rebelle était appuyé à vrai dire crée par les gouvernements Rwandais et Ougandais. Le Leaders de l'AFDL, Kabila fut soutenu jusqu'à son arrivé à Kinshasa et à la Présidence⁸.

2.2 LA LUTTE CONTRE L'AFDL DE LAURENT DESIRE KABILA

Depuis la chute de Mobutu en mai 1997, le Congo vit un cycle infernal des guerres violentes qui ont pour conséquences, les pertes des vies humaines, le pillage systématique, le non respect des droits de l'homme, les assassinats ciblés, les incendies des villages, les fuites de cerveau vers l'étranger, des destructions méchantes de l'environnement, les pertitions scolaires des enfants, l'exode rural et la destruction des unités de production et de transformation, pour ne citer que cela. Pour F. NGONGO KILONGO⁹ une question revient toujours en tête : Pourquoi ces conflits et ces chaos indispensables ? Selon elle, la réponse reste : « qu'il y a des réseaux occultes, les multinationales et les Chefs d'Etats qui se livrent à la prédation minière, au financement de l'instabilité et de la pauvreté de ce pays.

Cette idée rencontre le propos du Professeur LABANA ci-haut énumérés comme causes de conflits en RDC. C'est au rapport de Global Witness d'ajouter : « face au fusil, que peut-on faire ? La guerre et la militarisation du secteur minier dans l'Est du Congo »¹⁰ ; depuis 18 ans les minerais du Nord et Sud-Kivu constituent ainsi un véritable pôle d'attraction pour les groupes rebelles et les fractions militaires.

En juillet 1998, la relation entre KABILA et ses alliés de l'Est : le Rwanda, l'Ouganda, connue d'interruption dit H. NGBANDA NZAMBO¹¹, le fait qui déclenche ce mouvement est le renvoie des troupes militaires rwandaises et Ougandaises dans leurs pays.

⁶ J. LUNANGA B.W., *op.cit*, p.88.

⁷ I. NDAYWEL é Nziem, *Histoire du Congo*, éd. DUCULOT, Bruxelles, 1998, p.793.

⁸ JASON STEARNS, *Du CNDP au M23, Evolution d'un mouvement armé dans l'Est du Congo*, Institut de la Vallée du RIFT/Projet USALAMA, 2012, p.13.

⁹ F. NGONGO KILONGO, *Femme et Paix dans la ville de Bukavu de 1996-2006, réflexion théologique*, EDUCEP, Kinshasa, 2009, p.6.

¹⁰ Global Witness : « face au fusil, que peut-on faire ? La guerre et la militarisation du secteur minier dans l'Est du Congo », juillet 2009, pp. 17-18.

¹¹ H. NGBANDA NZAMBO, *Crise organisée en Afrique Centrale*, DUBOIRIS, Paris, 2004, p.17.

Le Rwanda et l'Ouganda s'alignèrent derrière les nationaux pour faire la guerre à « l'AFDL ». Toutefois les recherches des voies de sortie étaient une nécessité impérieuse.

2.2.1 L'ACCORD DE LUSAKA

L'accord sur le processus de Paix de LUSAKA a été signé en juillet 1999 en Zambie grâce aux efforts de certains Chefs d'Etats de la région et aux pressions occidentales. Mais le besoin de la Paix ressentie par les Congolais a rendu possible ces accords.

Le but poursuivi dans cet accord était d'obtenir un cessez le feu et le désarmement des forces négatives qui ménageraient la sécurité des pays voisins. L'accord de LUSAKA était signé par les dirigeants de l'AFDL au pouvoir et les troupes des belligérants : la RCD/Goma, le MLC de Thomas LUBANGA, le RCD/N de MBUSA NYAMWISI...le MLC de Jean-Pierre BEMBA.

Cet accord était piloté par les Etats-Unis à travers le diplomate HOWARD WOLPE. Tout en réaffirmant l'intégrité territoriale, la partition du pays en programme entre autre :

- Le retrait des troupes étrangères ;
- L'interposition des observateurs de l'ONU sur la ligne de front en plein milieu du territoire congolais.

Cet accord fut fondé sur l'hypothèse d'une guerre civile et faisait bon marché de la souveraineté congolaise.

En fait, il s'agissait d'une stratégie identifiée déjà par aimé CESAIRE dans son *disons sur le colonialisme qu'on leur apporte*. Dans cet accord, certaines dispositions s'avéraient totalement inacceptables pour l'opinion congolaise, ajoute E. MANASHI¹².

D'autres parts, cet accord stipulait que « Tous les participants aux négociations inter congolais bénéficieront d'un statut identique » dans son 5^{ème} chapitre, alinéa 2. En d'autres termes par cette classe, on avait contraint les congolais à se comporter comme si leurs agresseurs étaient des personnes honorables.

2.2.2 DIALOGUE INTER-CONGOLAIS

Avant que les congolais arrivent en Afrique du Sud pour les ultimes concertations à la recherche des résolutions durables aux problèmes de la légitimité du pouvoir pour parvenir à une véritable réconciliation nationale à travers un dialogue national, les représentants des parties en conflits s'étaient rencontrés à plusieurs reprises en présence des témoins pour tenter de trouver les points de convergence et de baliser la voie vers les objectifs.

Plusieurs villes ont acceptées de donner aux congolais l'hospitalité et l'opportunité d'organiser leurs réunions. Ces différentes villes sont : ABUDJA, GENEVE, ADIS ABEBA, BRUXELLES, DODOMA, DURBAN, PRETORIA, GABERONE, LUANDA, LUSAKA, NAIROBI, PORT LOUIS, VICTORIA FALLS, WINDHOECK....

De ces différentes rencontres, sortirent un certain nombre d'accords qui sont surtout des principes qui allaient servir de base à l'organisation du dialogue national. On peut citer :

- Celui de réunir les délégués de toutes les forces sociales et politiques représentatives du Congo pour arriver à un accord globalement minimal et inclusif ;
- Le principe du respect des engagements pris lors des différents accords signés.

Le dialogue inter-congolais a poursuivi les objectifs suivants :

- a) La réconciliation nationale ;
- b) L'instauration d'un nouvel ordre politique pouvant garantir la bonne gouvernance et faciliter la reconstruction du pays ;
- c) Régler d'abord les aspects politiques internes de la crise congolaise en mettant en place les institutions de la transition crédibles avant les aspects externes de la crise.

¹² E.MANASHI, *Pourquoi ont-ils tué Laurent Désiré KABILA ?*, Harmattan, 2007, p.83.

2.2.3 RENDEZ-VOUS MANQUÉ DE SUN CITY

Les travaux du DIC ont démarré à SUN CITY en RSA le 25 janvier 2002 sous la direction du facilitateur neutre l'ancien Président du BOTSWANA, Monsieur KETUMIRE MASIRE désigné par l'accord de LUSAKA.

Les parrains et les initiateurs des accords imposèrent à plusieurs délégués moyennant corruption, promesse de plusieurs postes ministériels, intimidations et autre mensonge. Le 19 avril 2002, les travaux du DIC se clôturèrent dans la débâcle totale, terminés à queue de poisson, le facilitateur et le président de l'Afrique du Sud décida de poursuivre les négociations plus tard sous un format réduit afin d'aboutir à la conclusion d'un accord global et inclusif.

2.2.4 L'ACCORD GLOBAL ET INCLUSIF DE PRETORIA

Après SUN CITY et vues les difficultés qu'il avait à appliquer l'accord signé avec MLC de J. BEMBA, le gouvernement de KABILA cru bon d'initier les négociations directes avec le Rwanda et l'Ouganda. Ces négociations aboutirent à la signature d'autres accords antérieurs non appliqués et le retrait des troupes étrangères du territoire congolais. Sous les fortes pressions de la communauté internationale sur les belligérants, les forces qui tenaient au DIC réussirent à faire reprendre les négociations entre les congolais toujours en Afrique du Sud sous la médiation de MOUSTAPHA NIASSE ancien Ministre sénégalais, envoyé spécial du Secrétaire Général de l'ONU et du Président Sud-africain TABO MBEKI. Les négociations débouchèrent sur un autre accord Global et Inclusif de PRETORIA signé dans la nuit du 16 décembre 2002.

Cet accord servira de base aux négociations sur le partage du pouvoir pour la période de la transition et à l'élaboration de la constitution de la transition.

La formule monstrueuse de 1+4 cautionne la cohabitation entre les acteurs qui se méfiaient sans la réconciliation.

3 ANALYSE CRITIQUE ET EXPLOITATION DES OPINIONS

3.1 ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE

Comme l'enquête est une création de récolte des données pour un sujet dans un milieu déterminé, à ce point, il importe de mentionner que notre questionnaire était composé de trois questions qui ont été canalisées et posées aux intellectuels dans le milieu scientifique à Bukavu sur le processus de la Paix et de la réconciliation : les causes de la persistance des conflits violents à l'Est de la RDC et enfin leurs positions pour la construction d'une Paix durable dans notre pays.

Signalons pour récolter ces données, nous avons utilisé la technique d'interview à la place des questions classiques pour gagner du temps.

Dans cette interview, notre échantillon était de 70 étudiants tirés du critère de la pluridisciplinarité¹³ qui caractérise une étude sur la paix et les conflits. Cette démarche nous conduit à administrer les questions aux étudiants de l'UOB, de l'UCB, de l'UEA, de l'ISP, l'ISDR dans différentes facultés organisées pour avoir un regard croisé de cette élite sur le processus de la réconciliation en RDC.

3.2 LE DEPOUILLEMENT ET LA PRESENTATION DES RESULTATS

Dans ce paragraphe il est maintenant question de dépouiller les différents avis, de les analyser et de présenter les conséquences. Le cas échéant réinventer quelques stratégies pour lutter contre les causes négatives des conflits violents.

¹³ *Revue internationale des sciences sociales, Revue trimestrielle publiée par UNESCO, Paris, volXXIX, 1997, p. 618.*

3.2.1 LA PERCEPTION SUR L'APPRECIATION DE PROCESSUS DE PAIX EN RDC

Question	Réponses	Effectif	%
Comment appréciez-vous le processus de la paix et réconciliation en RDC ?	Le Processus de Paix et Réconciliation a échoué car : - Nous observons la non effectivité de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national ; - L'émergence des milices armées locales à tendance communautaire qui occupent et contrôlent certaines entités administratives ; - Les violations des droits fondamentaux, les viols et violences basés sur le sexe ont élu domicile au Congo.	28	40
	- Les dirigeants politiques sont au pouvoir que pour leurs intérêts et non pour le bien du peuple ; - L'infiltration de l'armée congolaise par les éléments étrangers et qui occupent des postes stratégiques de commandement ; - Le plan de partition du pays reste l'objectif poursuivi par les ennemis de la Paix (Balkanisation).	28	40
	- La Paix et la Réconciliation est un processus. Il y a déjà des grandes avancées mais il reste beaucoup à faire ; - Malgré le processus et les accords, les congolais n'ont jamais matérialisé la Justice, la vérité, le Pardon le travail de la mémoire comme pilier de la réconciliation.	7	10
	- Le processus de la paix témoigne déjà les avancées significatives ; - Il faut rester fidèle sur le respect de la constitution et les échéances des calendriers électorales.	7	10
TOTAL		70	100

Source : nos enquêtes sur terrain en décembre 2013.

Commentaire :

De ce tableau, il ressort l'analyse suivante : 40% de nos enquêtes ont répondu, le processus a échoué car il y a encore la présence de milices armées à tendance tribale à l'Est du Pays.

Le non effectivité de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue nationale et la persistance des viols et violences sexuelles surtout à l'Est de la République du Congo. 40% de nos enquêtés continuent à affirmer que le processus a échoué, étant donné que les dirigeants politiques ne sont au pouvoir que pour leurs intérêts égoïstes et non pour le bien du peuple.

Les soldats étrangers occupent les postes stratégiques dans l'armée, 10% de nos unités d'enquête ont présumé pistonner deux pensées simultanément tout en répondant :

- La Paix et la Réconciliation est un processus. Il y a déjà des grandes avancées mais il reste beaucoup à faire ;
- Malgré le processus et les accords, les congolais n'ont jamais matérialisé la Justice, la vérité, le pardon, le travail de la mémoire comme piliers d'une véritable réconciliation pour une paix durable.

Enfin, les 10% restant soutiennent que le processus reste continu malgré les avancées déjà réalisées. Car le pays dispose d'une constitution comme le contrat social d'un peuple dans le cadre du processus de démocratisation auquel il a tant aspiré. Il y a déjà un cycle électoral respecté et des institutions légalement établies bien qu'au niveau provincial et communal résulte encore beaucoup d'irrégularités. L'unité nationale et l'unification du pays reste un acquis qu'il faudra consolider.

Tenant compte de ces réponses données par nos enquêtés et en rapport avec notre analyse orientée dans l'optique de la recherche de la paix et du développement dans un contexte post conflit, il en découle que tous ces résultats basculent. Car on ne peut jamais parler de la paix dans un tel Etat sans brandir les éléments forts de la réconciliation que sont : **la Justice, la vérité, le Pardon et le travail de la mémoire** comme piliers d'une véritable réconciliation, d'une paix et développement du

pays. En dépit de ces quatre piliers, il est impérieux de noter avec le Professeur ABEKYAMWALE EBUELA¹⁴ que les bourreaux et les victimes ne sont jamais rencontrés et faire une face à face. C'est pourquoi renchérit,

- La première faiblesse est la manière par laquelle a été élaborée le principe du partage du pouvoir entre les composantes sans définir les profils des uns et des autres comme critères de sélection ;
- La deuxième faiblesse qui s'annonce comme une erreur grave, d'attribution d'une charge politique à une société civile censée pourtant n'ayant pas vocation ;
- La troisième faiblesse, c'est celle de l'absence totale de la vérité dans les négociations, on penserait que les composantes négociaient sur les positions et non sur les intérêts réels de la population. La preuve est que, chaque fois que les intérêts des uns et des autres étaient mises en cause, la seule solution était la menace de se retirer des institutions mises en place ;
- Quatrième faiblesse, la mise en place des institutions d'appui à la démocratie qui étaient mal gérées par manque d'objectif bien défini.

Le partage du pouvoir entre tous les acteurs visibles dans le paysage politique congolais (Gouvernement, groupes armés, opposition non armées et société civile) appelés composantes dans le discours officiels à PRETORIA le 17 décembre 2002 est l'ambiguïté de toutes les mesures prises et/ou envisagées pour ramener la paix.

Aux dires d'une journaliste congolais, ce partage « consacre l'impunité et l'immoralité au sommet de l'Etat et méconnaît le combat héroïque de résistance menée par le peuple contre l'occupation ». Bref, cette mesure octroie une sorte de prime de guerre aux belligérants. C'est pourquoi renchérit EBUELA ABI, l'œuvre de la célébrité de la réconciliation comme une réalité importée et /ou imposée revient à souligner par l'analyse de sa manifestation, qu'elle vient d'une tierce personne en lieu et place des victimes et des criminels¹⁵. Ainsi le processus de la paix en RDC, apparaît comme presque nul suivant les résultats d'enquête. Mais un échec ne doit pas nécessairement signifier l'abandon du processus. Nous pensons qu'il n'est pas tard pour faire. La convocation des assises de la Concertation nationale par le Président de République Joseph KABILA le 07 septembre 2014 et du Dialogue National qui est en cour nous donne raison.

3.2.2 LA PERCEPTION SUR LES CAUSES DE LA PERSISTANCE DES CONFLITS, VIOLS ET VIOLENCE A L'EST

Question	Réponses	Effectif	%
Pourquoi les conflits violents persistent-ils à l'Est de la RDC ?	Les conflits persistent suite à la persistance des étrangers au sommet du commandement de l'armée nationale, mais aussi au manque ou absence de l'autorité de l'Etat, à l'impunité, à la convoitise des ressources naturelles ainsi que la persistance de milices et troupes étrangers « FDLR » sur le territoire national.	35	50
	Les hommes politiques veulent se maintenir au pouvoir pour défendre leurs propres intérêts mais aussi cautionner la loi d'impunité (amnistie) car nombreux sont ceux qui ont été acteurs de pillage du pays, massacre des innocents, etc.	21	30
	Le pays actuellement unifié présente moins de risque pour la balkanisation. La marche vers la démocratisation est irréfutable, les élections sont régulièrement réalisées aux échéances prévues.	14	20
Total		70	100

Source : nos enquêtes de décembre 2013.

¹⁴ ABEKYAMWALE EBUELA ABI, *La célébrité de la réconciliation en RD Congo*, CERUKI, Bukavu, 2008, p. 18.

¹⁵ ABEKYAMWALE EBUELA ABI, *op.cit*, p.18.

Commentaire :

De la lecture de ce tableau, nous constatons que 50% de nos enquêtés répondent de cette manière : la persistance de conflits violents à l'Est de la RDC s'explique par la présence des étrangers au commandement des Forces armées congolaises. Ils souscrivent l'inefficacité et l'ineffectivité de l'autorité de l'Etat sur l'étendue du territoire national, la convoitise des ressources naturelles et la présence des milices étrangères et locales sur le sol congolais comme les raisons majeures de la persistance de conflits à l'Est de la RDC.

De même, 30% ont affirmé que les hommes politiques congolais veulent se maintenir au pouvoir pour sauvegarder leurs propres intérêts. Mais aussi une manière de cautionner l'impunité car nombreux d'entre eux sont incriminés de pillage et massacre que le pays a connu. Une manière d'obstruer la justice de faire son travail.

En enfin, 20% affirme une vision positive sur les avancées réalisées dans le processus de la Paix et de l'unité du Pays. Ils constatent que le risque de balkanisation est réduit. Cependant, il s'avère nécessaire de rester dans le respect de la constitution et les échéances électorales.

3.3 LA CREATION D'UNE COMMISSION VERITE ET RECONCILIATION

En RD Congo, l'instauration de la CVR décidée lors de la négociation de SUN CITY et de PRETORIA en 2002-2003 se justifiait par la volonté de rechercher la paix durable, effective grâce à une réconciliation sincère.

NGOMA BINDA et MUANDA UVIDI (cité par la Commission Justice et Paix), la CVR était donc conçue comme une instance citoyenne d'accompagnement de la transition et, spécifiquement d'appui à la démocratie encore au stade de balbutiement dans le pays¹⁶. Elle a voulue ajoutent-ils, ambitieuse d'une double mission qui a l'habituelle mission, de mettre la vérité à jour ajoutait celle de la promotion de la paix.

Cependant, les anciens membres de cette CVR, après en avoir analysé le fonctionnement et les résultats, ont montré que le volet « Vérité » a été négligée au profit de volet « Paix ». Instituée à l'exemple de celle d'Afrique du Sud, elle s'inscrivait dans le cadre de la « Justice transitionnelle » ; comme toutes les autres commissions similaires, elle poursuivait plusieurs objectifs que PRISCILLA B HAYNER décrit dans son ouvrage « unspeakable Truth. Confronting state terror and atrocity : « How truth commissions around the world are challenging the past and shaping the future »(New York and London, Rentledge: faire éclore la vérité "full confession of the truth", troquer la Justice contre le pardon ou pour reprendre les termes de K. MULLER, rechercher "le pardon contre la Justice" afin d'aboutir à la réconciliation nationale et bâtir un ordre nouveau. Les ambitions étaient nobles disons-le, mais les doutes très nombreuses quant à la chance de succès de cette mission¹⁷. La fin du complexe de supériorité qui fait croire à certains qu'ils sont nés pour diriger et les autres pour servir ou être soumis, l'investissement dans des projets de développement et non dans l'achat d'armes.

Ne pas s'orienter dans cette direction, OKONDA pense que « le processus de réconciliation nationale va rester inachevé »¹⁸

¹⁶ Pole institut, « Gouvernance et Refondation de l'Etat en République Démocratique du Congo », acte de colloque international tenu à Goma, 2012.

¹⁷ Commission Justice et Paix, *Regard croisé sur la lutte contre l'impunité, un échange d'expérience d'Amérique Latine, de la RDC et d'Europe pour appuyer le processus de la réconciliation en RDC une étude de Justice et Paix, 2008, p.5.*

¹⁸ WETSH OKONDA M., *La commission vérité et réconciliation : une grenouille peut-elle avaler un éléphant ? Le potentiel*, n°3179 du 22 juillet 2014.

3.3.1 CONNAISSANCE SUR LES APPROCHES ET STRATEGIES POUR QUE LE PEUPLE CONGOLAIS ASPIRE A LA PAIX

Question	Réponses	Effectif	%
Comment construire la paix, restaurer l'autorité de l'Etat et relancer le développement en RDC ?	<ul style="list-style-type: none"> - Que l'Etat rentre dans ses principales fonctions régaliennes en assurant la sécurité des personnes et de leurs biens, paiement de fonctionnaires et des militaires ; - Le respect du principe de séparation de pouvoirs tel que prôné par MONTESQUIEU depuis la nuit du temps ; - Le retour imminent des troupes étrangères (milices) chez eux au Rwanda, au Burundi et en Ouganda ; et que la justice et le droit international soit mis en œuvre ; - La réforme institutionnelle : par l'adéquation du secteur sécuritaire, de l'administration locale et de l'appareil judiciaire congolais ; 	28	40
	<ul style="list-style-type: none"> - Eradiquer toutes les milices armées ; - Le respecter la constitution, donner l'autonomie à la Justice punitive, distributive et la justice restauratrice ; - Refonder l'Etat congolais et rétablir l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue de la République ; - Eduquer les citoyens à la culture de la paix, la non-violence et les résolutions pacifique des conflits et au respect de droits de l'homme ; - Reconstruire une société civile neutre et libre de toute action constructive qui lutte pour les intérêts du peuple. 	42	60
Total		70	100

Source : nos enquêtes sur terrain en décembre 2013

Commentaire :

Ce tableau illustre que 40% de nos enquêtés ont proposé que pour construire la paix au Congo, il faut restaurer l'autorité de l'Etat et relancer le développement du pays. Il faudra en plus, que l'Etat rentre dans son rôle régalien qui consiste à protéger le peuple, à lui assurer la sécurité, c'est-à-dire la sécurité des personnes et de leurs biens, payer les fonctionnaires de l'Etat et les militaires car nous sommes tous témoins de ce que Pierre Rosenvallon a appelé « la crise philosophique de l'Etat providence »¹⁹, qui subit à la fois une crise de légitimité, une crise d'efficacité et une crise de solidarité au Congo. Par-dessus, il faut que la Justice et le droit international soit mis en route et qu'il y ait le respect de principe de la séparation de pouvoir qui a été prôné depuis la nuit du temps par MONTESQUIEU.

60% de nos enquêtés ont suggéré : la réforme institutionnelle car pensent-ils que le dilemme le plus insoluble pour le développement et la paix en RDC se situe peut-être au niveau de la vétusté de l'Etat Congolais qui s'explique par l'inadéquation du secteur sécuritaire, de l'administration locale et de l'appareil judiciaire.

Cette idée appuyée par l'institut de la vallée du RIFT dans son projet « USALAMA qui stipule : « le Gouvernement congolais a besoin d'une stratégie exhaustive pour réformer son secteur sécuritaire et son administration en accordant une attention particulière à l'Est du pays ».

Ils pensent également qu'il faut assainir toutes les milices armées tant étrangères que locales sur le territoire national. Respecter les prescrits de la constitution et donner l'autonomie à la justice punitive, restaurer la police et former une armée républicaine, refonder l'Etat congolais et rétablir l'autorité de l'Etat sur toute la République.²⁰ Constituer une société civile libre et neutre et une société politique capables d'éduquer les citoyens à la culture de la paix, de la non-violence et aux

¹⁹ PIERRE ROSENVALLON, *La crise de l'Etat providence, seuil, Paris, 1981.*

²⁰ Institut de la vallée du RIFT/Projet USALAMA, *comprendre les groupes armés congolais : du CNDP au M23, évolution d'un mouvement armé dans l'Est du Congo, 2012, P70.*

résolutions pacifiques des différends (conflits) et au respect strict des droits de l'homme en vue de constituer une conscience collective et une citoyenneté responsable.

Signalons tout de même en passant que les objectifs de la justice dans le processus de la réconciliation ne sont pas uniquement punitifs si on se place dans ce cadre. Elle comporte alors une triple dimension : apporter une réparation aux victimes (Justice réparatrice) et permettre la réinsertion des anciens bourreaux aux côtés de ceux qui étaient leurs victimes (Justice restauratrice) après qu'ils aient purgé la peine qui leur a été imposée, après qu'ils aient placés face à leurs responsabilités (Justice punitive). En d'autres termes, les trois dimensions présentées ici se retrouvent le plus souvent : dans la sanction, la réparation et la réintégration.²¹

3.4 LA PAIX PAR L'INTÉGRATION RÉGIONALE

L'intégration régionale passe pour une panacée dans la résolution de conflits internes aux Etats de la région des grands Lacs. Parmi les partisans de cette solution se trouvent ceux qui pensent que les richesses de la RDC doivent profiter à tous les peuples de la région. Il se profite derrière cette belle idée deux enjeux majeurs : permettre au Rwanda de venir à bout de ses problèmes politiques, démographique et économiques internes et mettre en place de nouvelles structures étatiques et économiques supranationales qui n'excluent pas.

Considéré dans le long terme et après l'installation des régimes démocratiquement élus dans tous les Etats de la région, ce projet susciterait moins d'appréhension.

En effet, ce sont les représentants des peuples de la région qui devraient mener les débats sur le visage de l'intégration régionale en consultant, au besoin, ces derniers par voie référendaire comme ce fut le cas pour le processus qui, en Europe, a conduit de l'Europe de six en 1957 à l'Europe de en 2004. Presser l'intégration dans le contexte actuel où les Etats sont dirigés par des dirigeants ethniques minoritaires, en général issus de la lutte armée, c'est vouloir les légitimer et les pérenniser. La mise en marche d'un tel est donc prématurée et non désirée par la majorité des congolais.

4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le long de ce travail il a été question de présenter une appréciation de la réconciliation et de la paix en République Démocratique du Congo comme moteur du développement. Sans mettre à côté la persistance des violences et des conflits à l'Est. Cette étude nous a conduit dans les milieux universitaires à Bukavu pour avoir les avis et perception du monde scientifique sur ce processus. Ayant atteint notre objectif, nous avons débuté notre construction par une introduction qui nous a retracé la spirale de violences vécus dans le pays le long de ces deux décennies finissants, caractérisés par des troubles et des violences. Nous avons présenté quelques essais sur les pistes des solutions palliatives à la lumière des vertus morales et sociales.

En plus, des données de l'histoire qui retrace les causes lointaines et immédiates, nous avons épluché la crise au Congo en situant son étiologie dans son contexte socio-historique et politique. Nous avons présenté l'enchaînement des règnes, où le pouvoir était pris que par les armes « Coup d'Etat » les conséquences des violences engendrées par ces coup d'Etats (le génocide) fait écho. Les négligences des aspects d'une véritable réconciliation qui fait appel aux vertus de la morale sociale pour la paix et le développement sont absentes de la démarche. De même les raisons données par nos enquêtés montrent que nous sommes loin de l'efficacité et de l'effectivité de la réconciliation. La preuve est que les tensions sont encore à l'Est où on croit les raisons seraient ou sont les suivantes : la richesse géologique, zoologiques et agricoles fait qu'il soit envié de plusieurs : le moyen de légitimer le pouvoir au Congo manœuvrer par les super puissances, les conflits identitaires constituent une source de conflit.

Ainsi pour la paix et le développement de la RDC, il est d'une urgence de penser à une réconciliation effective de type classique, en passant par le dialogue comme poumon de la démocratie. Sinon, il n'est pas encore tard pour mieux faire.

L'actualité nous montre régulièrement que les accords de paix formels ne suffisent pas à établir une paix durable entre anciens adversaires : rien qu'en ce qui concerne la RDC, ni les accords de Sun City d'avril 2002 qui marquait la fin de la guerre

²¹ *Commission Justice et paix, p.5.*

en RDC et posaient les bases de la période de transition politique, ni l'accord de paix de Goma de janvier 2008 conçu comme un « acte d'engagement » pour une cessation immédiate des hostilités dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, n'ont abouti à l'arrêt ni des combats, ni des violences massives contre les populations, ni les accords d'Addis-Abeba, ni non plus les accords de Kampala. Une lecture attentive de ces accords et l'observation de leur application soulèvent d'emblée une série de question sur l'efficacité à ramener la paix, mais surtout à la maintenir. Tout d'abord les accords de paix impliquent surtout les leaders, les peuples ou les citoyens. Les accords formels de paix sont certes nécessaires, mais ils ne sont pas suffisants. La paix ne peut être garantie uniquement par l'implication des leaders politiques et militaires parce qu'elle concerne l'ensemble de la population. A côté de ses représentants politiques, la population dispose de relais dans la société civile qui, de par sa position d'intermédiaire entre la population et les dirigeants, est un des acteurs de poids pouvant jouer un rôle important dans le retour à la paix et dans son maintien à long terme.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFDL	: Alliance des forces de Libération.
CNS	: Conférence Nationale Souveraine.
CVR	: Commission Vérité et réconciliation.
DIC	: Dialogue inter-congolais.
FDLR	: Forces de libération du Rwanda.
ISAM	: Institut Supérieur des arts et métiers.
ISDR	: Institut Supérieur de développement Rural.
ISP	: Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu.
MLC	: Mouvement de libération du Congo.
ONU	: Organisation des Nations-Unies.
RCD/Goma	: Rassemblement Congolais pour la démocratie.
RCD/N	: Mouvement de libération du Congo de MBUSA NYAMWISI.
RD. Congo	: République Démocratique du Congo.
UCB	: Université Catholique de Bukavu.
UEA	: Université Evangélique en Afrique.
UOB	: Université Officielle de Bukavu.

REFERENCES

- [1] ABEKYAMWALE EBUJELA, *La célébrité de la réconciliation en RD.Congo*, CERUKI, Bukavu, 2008.
- [2] BARLES YVES, *Prospective et Analyse de système in :Travaux et Recherche de prospective Coll, Schéma général de l'aménagement de la France* », n°14, février 1971.
- [3] Commission Justice et Paix, *Regards croisés sur la lutte contre l'impunité : un échange d'expérience d'Amérique Latine, de la RD.Congo et d'Europe pour appuyer le processus de la réconciliation en RD.Congo*.
- [4] EMMANUEL MANASH, *Pourquoi ont-ils tué Laurent Désiré KABILA ? Harmattan*, 2007.
- [5] Global Witness : « *Face au fusil, que peut-on faire ? la guerre et la militarisation du secteur Minier dans l'Est du Congo* », juillet 2009.
- [6] LUNANGA BUSANYA J., *Géopolitique et conflits identitaires en République Démocratique du Congo*, éd. Compodor, Kinshasa, 2009.
- [7] JANSON STEARNS, *Du CNDP au M23, évolution d'un mouvement armé dans l'Est du Congo*, Institut de la vallée du RIFT/Projet USALAMA, 2012.
- [8] NDAYWEL à Nziem I., *Histoire du Congo*, éd. DUCULOT, Bruxelles, 1998.
- [9] NGONGO KILONGO F., *Femme et paix dans la ville de Bukavu de 1996-2006, réflexion théologique*, EDUCEP, Kinshasa, 2009.
- [10] NGBANDA NZAMBO H., *Crimes organisés en Afrique centrale*, DUBOIRIS, Paris, 2004.
- [11] Pole Institute : « *Gouvernance et refondation de l'Etat en République Démocratique du Congo* », Acte du colloque international tenue à Goma, 2012.
- [12] PIERRE ROSENVALLON, *La crise de l'Etat providence*, Seuil, Paris, 1981.
- [13] *Revue internationale des sciences sociales*, Revue trimestrielle publiée par l'UNESCO, Paris, Vol. XXIX, 1997.
- [14] WETSH'OKONDA M., *La commission vérité et réconciliation : une grenouille peut-elle avaler un éléphant ?*, le Potentiel n°3179 du 22 juillet 2004.